



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : [hebdo@sitecommunistes.org](mailto:hebdo@sitecommunistes.org)

Courriel : [communistes@sitecommunistes.org](mailto:communistes@sitecommunistes.org)

<https://x.com/PRCommunistes>

16/04/2026

## **La CGT et la stratégie des luttes : défense de l'orientation mortifère et attaques contre la grève**

Nous nous intéressons cette semaine à la troisième partie du projet de document d'orientation, titrée stratégie des luttes. Cette partie est longue, elle comprend, outre son introduction, cinq sous-parties qu'il faut analyser et il y a beaucoup à dire, tant sur ce qui est écrit que sur ce qui a été oublié ou déformé. Aussi, l'article de cette semaine évoquera la moitié de la partie, la suite sera pour la semaine prochaine.

### **Échec caché de 2023 : ce n'est pas la faute de l'intersyndicale et il est interdit de le dire !**

L'Introduction commence par caler le récit fait par la direction confédérale actuelle de la lutte contre la réforme des retraites. Comme c'est le cas chaque fois que ce sujet est évoqué, la direction confédérale use d'omissions et de déni pour tenter d'asseoir une vision falsifiée de ce qui s'est passé. Le bilan en profondeur n'a jamais été fait par la direction, car cela aurait battu en brèche sa ligne et notamment le changement de stratégie consistant à faire de l'intersyndicale non plus un moyen de gagner mais un but en soi. Voici ce que dit l'alinéa 405 : « *Nous avons battu les records en nombre de manifestants et en durée de mobilisation. Nous avons gagné très largement la bataille de l'opinion, ce qui a empêché Emmanuel Macron de trouver une majorité de députés pour voter sa réforme.* ». Première chose à remarquer : il n'est pas écrit que nous avons perdu cette bataille. On dirait même que nous avons gagné l'essentiel avec ce gain de la « bataille de l'opinion » et le fait que Macron a dû avoir recours au 49-3 afin de faire passer sa loi. Tout ceci pourrait passer pour de l'enfantillage, mais nous n'avons pas réellement été capables de repousser cette nouvelle attaque contre les acquis de 1945. On s'en moque que Macron n'ait pas trouvé une majorité de députés, il a fait passer sa contre-réforme, malgré « l'opinion ». L'opinion ne donne la victoire, mais la lutte des classes oui. Le but de ces deux phrases est de ne surtout pas parler d'échec et de brouiller les pistes avec de fausses victoires.

En guise d'analyse, nous avons ensuite l'alinéa 406 : « *Mais il a pu imposer sa réforme grâce à la Constitution de la Ve République et au 49.3. Il nous a manqué deux choses essentielles : la capacité d'étendre les grèves après le 7 mars, où l'intersyndicale avait appelé à mettre la France à l'arrêt", et la mobilisation massive des étudiants et des lycéens.* » et l'alinéa 407 : « *Ne fuyons pas nos propres responsabilités en allant chercher des prétextes extérieurs : analysons, chacune et chacun, sur nos lieux de travail, les difficultés que nous avons eues à gagner un nombre massif de grévistes et à basculer dans la grève reconductible après le 7 mars.* ». L'unique but de ces deux items: sauver le soldat « intersyndicale » et empêcher la remise en cause de sa stratégie nous ayant emmenés droit dans le mur. Nous le verrons par la suite, à aucun moment le texte ne se penche sur le rôle nocif des journées saute-mouton. Mais avancer que l'intersyndicale a appelé à mettre la France à l'arrêt alors qu'aucune direction syndicale ne s'est préoccupée d'organiser la grève reconductible, est un morceau d'anthologie. La direction confédérale de la CGT d'alors, autour de Philippe Martinez, rappelons le, s'y était également refusée et qu'il a fallu que cinq fédérations se prennent par la main pour l'organiser dans leurs secteurs respectifs, rejoints par les travailleurs des déchets. Et, comme par hasard, les taux de grévistes dans la chimie, l'énergie et les déchets étaient les plus élevés. Que se serait-il passé si toutes les fédérations avaient fait de même, si la direction confédérale s'était préoccupée de ce qui aurait dû être sa tâche unique ? La direction confédérale existe essentiellement pour coordonner les luttes, c'est son rôle dans une organisation syndicale de lutte des classes fonctionnant selon le fédéralisme. Ce rôle, elle ne l'a pas joué. Quant à l'intersyndicale, son chef, la

CFDT, souvenons-nous a affirmé plusieurs fois qu'il était « hors de question de bloquer l'économie du pays » ; la citation sur la France à l'arrêt est non seulement un leurre, mais une dérive mensongère.

Oui, de réelles difficultés à mobiliser ont eu lieu, mais il est facile de constater que des secteurs de l'économie se sont mobilisés et que d'autres ont été totalement absents. Les salariés du privé ont globalement été plus nombreux en grève que lors de la bataille de 2019/2020 contre la retraite à points. A contrario, l'éducation nationale, fer de lance de la grève en 2003, encore présente en 2010 et en 2019 a été quasiment absente de la bataille. Cela interroge sur le rôle de la FSU, n'ayant absolument pas « fait le boulot » et qui, de toute façon, ne le fait pas depuis 2010. Nous reviendrons sur cet aspect des choses au moment où le texte aborde les relations CGT/FSU. Mais le refus objectif de l'intersyndicale, toutes directions confondues, d'organiser la grève et de poursuivre les journées saute moutons, avec des moutons de plus en plus éloignés les uns des autres est la principale raison de l'échec de 2023.

Par la suite, l'échec, nous dit le texte viendrait du nombre insuffisant de syndiqués à la CGT, à travers les alinéas 408 : « *Pour gagner des grèves fortes et durables, il faut des taux de syndicalisation élevés. Or, 70 % des salariés du privé n'ont pas de représentation de la CGT dans leur entreprise et nous syndiquons 2 % des actifs, 10 % en cumulant l'ensemble des organisations syndicales.* » et 409 : « *Le renforcement de la CGT (voir la partie 1) est donc une priorité et nous devons y consacrer tout le temps et toute l'énergie nécessaire. Le bilan que nous pouvons tirer de la mobilisation de 2023 confirme et amplifie celui de 2010 : des manifestations très fortes mais une difficulté à étendre la grève. Cela confirme la nécessité d'effectuer un travail approfondi de renforcement syndical et d'ancrage pour construire des grèves fortes* ». Cela signifierait que les militants de la CGT ont tous œuvré pour la grève, mais n'étaient pas assez nombreux. Or, rien n'est moins sûr. Le nombre de cadres intermédiaires de la CGT n'ayant participé qu'aux journées saute-moutons et, souvent avec un mandat syndical et non en grève, serait intéressant à connaître. Mais cela révélerait contrairement aux dires de la direction confédérale, qu'une bonne partie de la CGT a désormais abandonné la lutte des classes; et c'est aussi est une raison de l'échec de 2023. La lutte, la grève en général, rappelons le est le meilleur cadre pour renforcer la CGT, cela s'est vu en 36 et en 68. L'idée, implicite, comme quoi il faut d'abord se renforcer avant de lancer les luttes est à côté de la plaque, parce qu'elle remet la lutte à plus tard, mais aussi elle occulte aussi le fait que les adhésions obtenues pendant une bagarre sont les plus fermes. Et, tant qu'à comparer avec 2010, en occultant, et ce n'est pas un hasard, 2019/2020 parce que la CFDT n'y était pas, il faut tout mettre sur la table. La lutte s'est arrêtée en 2010, les directions de la CGT et de la CFDT mettant fin, en laissant entendre que la solution viendrait des élections futures de 2012. Il n'est pas impossible que la direction de la CGT, en juin 2023, ait pensé la même chose. Mais on sait dans quelle impasse cela nous a menés. Par ailleurs, en 2010, il y avait une ou deux journées fortes de grève par semaine, et ce, pendant près de deux mois ; cela n'a rien à voir avec la stratégie de l'intersyndicale en 2023. Enfin, à aucun moment, dans la pseudo-analyse de la lutte de 2023, il est dit : l'intersyndicale s'est calée sur l'agenda du gouvernement et du parlement, au lieu de créer le sine propre, et cela aussi est une des causes de l'échec.

### **Quelques aspects du contenu de la première sous-partie (3-1), intitulée « Regagner le "tous et toutes ensemble" »**

L'alinéa 413, débutant le premier chapitre (3-1-1 regagner la culture de la grève) est totalement ambigu : « *La grève est un levier majeur de l'élévation du rapport de force. Ce n'est pas un objectif en soi, elle vise à atteindre un but précis : gagner la réalisation de nos revendications.* ». Si la fin est juste ; le but de grève est de « gagner la réalisation de nos revendications », le texte de l'alinéa minore son importance. La grève n'est pas un levier majeur de l'élévation du rapport de force, mai le seul moyen de gagner, et ce n'est jamais dit dans le document. Bien au contraire, nous verrons plus tard les biais proposés, mensongèrement. Donc, aujourd'hui comme hier, elle est un but en soi. Elle est même le but principal, voire unique que devraient viser les syndicats de la CGT. Les mêmes qui ont choisi de faire de l'intersyndicale un but en soi, nous disent que la grève n'en est pas un. Il s'agit d'un changement complet de paradigme : l'intersyndicale plutôt que la grève.

### **Malgré la caractérisation de son vrai but (mais dans un seul alinéa), la grève est vidée de son sens dans le texte.**

Cela commence par l'alinéa 414 : « *Pour se donner le maximum de chances de gagner, un mouvement doit veiller à élargir autant que possible sa base pour créer les conditions d'une action majoritaire. Ce qui signifie aussi une stratégie des formes de mobilisations, passant certes par la grève mais aussi la participation aux manifestations, la visibilité de la mobilisation via l'affichage devant les sites et les entreprises, sur les réseaux, etc.* ». Il devient de plus en plus évident que les manifestations plan-plan habituelles, liées à la grève saute-moutons, sont non seulement totalement inefficaces, mais de plus en plus désertées, ceci n'est dit nulle part dans le texte. Les travailleurs en lutte demandent autre chose, du genre des occupations de lieux ou des blocages d'entreprises. La direction de la CGT ne semble pas intéressée par ces volontés de plus en plus massives quand la

grève dépasse la journée rituelle. La bataille presque désespérée aujourd'hui, menée la direction de la CGT pour la participation aux manifestations révèle que son moyen idéal de cacher la vraie mobilisation est en train de s'effondrer. La vraie mobilisation, ce n'est pas la manifestation une fois tous les trois mois, où des cadres à sinécure de la CGT viennent sur leurs mandats et où des profs viennent parce qu'ils ne travaillent pas ce jour-là, c'est la grève !

Dans le chapitre suivant, « l'ancrage des luttes », on peut constater le discours creux au début : la lutte doit s'appuyer sur le vécu des travailleurs et nous avons des revendications. La première est surprenante car on voit mal comment les luttes pourraient s'appuyer sur autre chose et la seconde se limite à la taxe Zucman et à la « remise en cause » des 211 milliards de gavage des capitalistes. Or, la taxation des capitaux est un moyen, s'il n'y en a pas d'autres, de légitimer l'existence de la plus-value et le texte ne dit pas qu'il faut simplement cesser l'exonération de la cotisation patronale et toutes les aides au Capital. Alors est abordée la question des fameuses journées d'action : alinéa 419 : « *Les journées d'action interprofessionnelles doivent s'appuyer sur des appels de branches et d'entreprises et dans les services avec des revendications concrètes. Il faut décliner systématiquement les revendications générales à tous les niveaux, de l'entreprise ou du service, à la branche et dans l'interprofessionnel. Une journée interprofessionnelle doit toujours permettre de faire coup double : gagner au niveau national et dans le service, l'entreprise ou le territoire.* ». Si tout cela n'est pas faux, c'est la seule caractérisation faite de ces journées isolées (un mot absolument pas employé). N'importe quel observateur peut faire le constat qu'elles rassemblent de moins en moins de personnes et ne servent à rien car jamais prolongées et de plus en plus éloignées les unes des autres. Un point essentiel est occulté dans tout ce passage où les évidences succèdent à la langue de bois, et vice-versa. Après 2003, la direction de la FSU, débordée par les travailleurs en grève dans les assemblées de grévistes, a décidé de saborder la grève comme outil de gagner. Ainsi, dans l'éducation nationale, dans les années qui suivirent, nous eûmes droit à trois journées de grève par an, totalement inutiles. Cela a d'ailleurs contribué à éloigner les salariés de la grève, jugée inutile. Concrètement, la FSU a réussi son coup, changer la nature de la grève, en faire non plus un moyen de gagner, mais un moyen de manifester sa colère et de souffler ; ce que l'on appelle la grève de respiration. A partir de 2009, Bernard Thibault et les dirigeants de la CGT ont appliqué la même recette aux luttes interprofessionnelles. Au stade où nous en sommes depuis 2025, voire 2024, les journées d'actions interprofessionnelles ne sont même plus des grèves de respiration, car quasiment personne ne fait grève, ce sont des non-événements. Voilà le vrai bilan des fameuses journées d'action. Il n'est pas question dans le texte de dire quoi que ce soit de ce bien réel. On peut aussi constater dans la suite l'instrumentalisation des cahiers de revendications, une pratique abandonnée depuis longtemps, ce qui est dit et surtout pas questionné, mais aussi une volonté de délivrer des recettes, d'expliquer aux syndicats, sur un ton frôlant la condescendance, comment organiser les luttes. On y trouve aussi un volontarisme et une critique des « décisions venues d'en haut », prétexte à enterrer le rôle de la confédération, à savoir la coordination des luttes qui semble abandonnée. Nous avons évoqué la question plus haut à propos des cinq fédérations ayant en 2023 essayé de suppléer à l'absence de coordination de la direction confédérale. Le texte se sent obligé de préciser à l'alinéa 441 : « La CGT développera le travail commun à travers des outils de coordination des luttes entre syndicats, professions et territoires. », alors que, comme nous l'avons écrit précédemment, c'est le rôle de la direction confédérale, ce devrait même être son seul rôle.

Et puis, au détour d'un chemin, on enfonce un coin dans la bataille pour la grève, en évoquant les « différents modes d'action ». C'est l'alinéa 440 qui débute cette entreprise de démolition : « *De même, les modes d'actions doivent être adaptés. Un intérimaire, un cadre, une contractuelle ou un salarié en télétravail n'ont pas toujours les mêmes possibilités de mobilisation, d'où l'importance de définir des modes d'actions qui leur conviennent, pour contrer la répression patronale et sa stratégie de division des salariés.* ». Nous en concluons que la CGT est pour la grève, mais aussi pour définir des modes d'actions différents. Cela signifie perdre de vue le rôle de la grève, pourtant énoncé plus haut : gagner la réalisation de nos revendications. C'est que c'est le seul moyen mais ceci n'est dit nulle part. Les gens posant la question d'autres moyens d'action ont décidé, qu'ils le veuillent ou non, de faire, l'économie de la victoire. Le texte prône l'idée de ne pas essayer de convaincre certaines catégories de salariés que seule la grève leur permettra de gagner. Tout cela n'a aucun sens quand c'est la CGT qui l'écrit, sauf une renonciation à la grève comme unique moyen d'action, donc une renonciation aux victoires dans le cadre de la lutte des classes, et, de manière implicite, une renonciation à la lutte des classes.

### **L'unité syndicale est avancée comme un but en soi**

Le deuxième chapitre, « Construire démocratiquement les mobilisations avec les salariés et les syndiqués », débute par l'alinéa 442 : « *Pour rassembler et tenir dans la durée les revendications, la stratégie et les modes d'actions doivent être largement débattus et décidés à partir des assemblées générales des syndiqués, puis des AG des salariés, pour rechercher l'unité syndicale, en se concentrant sur les collectifs de travail, y compris dans leur diversité (communautés de travail, de site, de professions...) et leur spécificité (ouvriers, employés, intérimaires, précaires, Ictam, travailleurs non-salariés...).* ». Le cœur du problème, c'est ce « pour rechercher

l'unité syndicale ». Le syndicalisme de lutte des classes, ce n'est pas rechercher l'unité syndicale, mais seulement l'unité des salariés. Pour la direction de la CGT, ce passage en est l'illustration, l'unité syndicale est devenue un but en soi comme dit Stéphane Sirot. Et le prolétariat n'ont évoqué et dont on ne cherche pas à réaliser l'unité, a disparu dans le même mouvement.

Le troisième chapitre, « La nécessaire unité des travailleurs et travailleuses », commence par un monument de déviation sociale-démocrate et de position erronée : « *L'unité syndicale est un principe statutaire et identitaire de la CGT, au fondement de notre syndicalisme de lutte de classe. Les divisions syndicales sont toujours organisées par le capital pour casser les rapports de force et les mobilisations. A l'inverse, la mobilisation contre la réforme des retraites le confirme : pour massifier les mobilisations, l'unité syndicale est indispensable.* » (alinéa 447). Nous y avons la confirmation, l'unité syndicale ? s'il le fallait, devient un but. Là encore, le texte enterre l'unité des travailleurs et la remplace par l'unité des bureaucrates et la somme des logos. En outre, la CGT parle en général de la division syndicale organisée par le patronat, mais ne se demande pas pourquoi le patronat n'a pas organisé la division syndicale en Allemagne, au Royaume Uni ou dans les pays nordiques où se trouve un syndicat unique. La question des courants du syndicalisme est occultée. Non, il n'existe pas un seul syndicalisme. Le Grand Capital et ses relais n'ont organisé la division syndicale seulement contre les organisations de lutte des classes, dirigées par des militants révolutionnaires, pas là où les réformistes dirigeaient. D'ailleurs revenons sur l'historique de ces divisions en France : la première date de 1919, avec la création de la CFTC sur l'intervention directe du pape Benoît XV, avec des créations de syndicats chrétiens également en Belgique et Italie. Ensuite on peut noter la création par une frange du patronat de la CGC en 1945, puis le financement par la CIA de la scission de la CGT et la constitution de FO en 1947. L'union des anarcho-syndicalistes et des réformistes permet la naissance d'une FEN (Fédération de l'Education Nationale) autonome en 1948, dont la vague tendance de lutte est chassée à la fin des années 80 alors qu'elle aurait dû en prendre la direction et, courageusement, au lieu de revenir aux sources et de rejoindre la CGT, décide de créer la FSU. Quant aux autres opportunistes, les créateurs du SUD, chassés ou partant de la CFDT, ils ont également préféré créer un nouveau syndicat au lieu de rejoindre la CGT. L'histoire va donc a contrario de ce qui est affirmé dans ce texte. La division a certes favorisé le patronat, non pas comme division, mais parce qu'elle affaiblissait le courant de lutte des classes. Mais son intervention directe n'explique absolument pas les dernières divisions, permettant la création de la FSU et de SUD, les opportunistes réformistes eux-mêmes étaient à la manœuvre.

La suite, à propos des divisions syndicales, vaut aussi son pesant d'or, la CGT choisit manifestement le compromis : « *Alors que trop souvent, certaines organisations font primer leurs intérêts électoralistes sur la défense des intérêts des travailleurs et des travailleuses, la CGT se bat toujours pour l'unité, ingrédient déterminant pour la victoire. Il faut être clair, appeler à une journée d'action ou défendre une plateforme revendicative commune ne signifie pas que les différentes organisations seraient subitement d'accord sur tout, loin de là.* » (alinéa 450). Si l'on en croit l'item, les divisions viendraient des intérêts électoralistes. La conséquence est prise pour une cause. La division, sur la base des orientations fondamentalement opposées explique les affrontements électoraux, et non l'inverse. L'alinéa 451 nous éclaire aussi : « *Il s'agit juste, face au patronat et au gouvernement, de faire primer ce qui nous rassemble sur ce qui nous divise. Cela ne signifie certainement pas, non plus, renoncer à nos propres revendications et analyses ou d'en rabattre sur le rapport de force. D'ailleurs, lorsque l'unité n'est pas possible, la CGT prend toujours ses responsabilités et enclenche les mobilisations.* ». Cette rhétorique existe seulement car il n'y a aucune analyse des courants composant le syndicalisme. Même si, aujourd'hui, la direction de la CGT, seul syndicat dans lequel une frange importante des militants ont une orientation de lutte des classes, cherche à cacher ces divergences de fond, même si elles sont réduites, voire désormais inexistantes au sommet, la réalité n'en est pas moins qu'il n'existe pas qu'un syndicalisme. Il serait plutôt temps de se poser la question de la nécessité ou pas de l'unité avec des organisations de collaboration de classe comme la CFDT, la FSU, la CGC ou l'UNSA. Et la question principale est, de plus en plus : « Qu'est-ce qui nous rassemble avec la CFDT ? ». Au contraire, le texte prend toutes les précautions possibles et imaginables afin de ne pas poser la question. Les syndicalistes seraient par nature enclins à s'unir parce qu'ils défendraient les mêmes causes. Quelle blague ! Et quel recul idéologique pour la CGT !

La sous-partie se poursuit, notamment l'alinéa 454 « *Assurer la diversité des modes d'action est un moyen de rechercher l'implication du plus grand nombre et de faire monter crescendo la mobilisation, grâce à des étapes réussies qui renforcent la confiance.* ». On affirme ici quelque chose de contradictoire avec le rôle central de la grève. On commence par dire que la grève est centrale, et, ensuite, on fait tout pour démontrer le contraire. N'importe quel salarié ayant participé à une grève reconductible sait que le temps ainsi libéré peut parfaitement être utilisé pour aller à la rencontre des collègues, même si les grévistes sont minoritaires. La diversité des moyens d'action est un concept miroir aux alouettes, car un seul moyen d'action permet de gagner. Les autres peuvent être des tremplins, mais ce sont souvent des diversions.

**Quelques aspects du contenu de la deuxième sous-partie (3-2), intitulée « sortir de l'institutionnalisation »**

## **La négociation sans rapport de force concerne les syndicats mais pas la confédération**

Au début de la sous-partie, figurent quelques éléments d'évidence, par exemple, à l'alinéa 490 : « *Bien négocier peut se révéler une tâche ardue. Néanmoins, trop de représentants du personnel prennent cette partie à la légère et pensent qu'il est inutile de chercher à planifier une négociation lorsqu'on ignore les intentions de la « partie adverse » ou en l'absence de rapport de force favorable.* » ou à l'alinéa 492 : « *Pour la CGT, la négociation se conçoit toujours appuyée sur le rapport de force, ce qui commence par l'information permanente des salariés, pour qu'ils et elles puissent décider à toutes les étapes. N'oublions jamais que gagner une négociation peut se révéler déterminant pour la réussite de tout le mouvement social, pas seulement localement.* ». La limite de ces critiques ne s'adressent qu'aux syndicats en prise avec la négociation dans leur entreprise. Toute critique de l'orientation confédérale est absente de ce passage, pourtant, elle aussi aurait grand besoin de sortir de l'institutionnalisation. Tout ce qui est dit et notamment le fait que la négociation « se conçoit toujours appuyée sur le rapport de force », s'applique parfaitement à la direction confédérale. En effet, des rencontres dans tel ou tel ministère ou avec le patronat, sans aucun rapport de force, pour aller « négocier » le poids des chaînes, on en connaît pléthore. Vouloir cantonner la question de l'adhésion aux syndicats dans leur entreprise est non seulement injuste, mais grave politiquement, car mettant de côté une question cruciale pour l'avenir de la CGT. Le prétendu dialogue social est une gangrène pour la CGT, mais il n'est pas question de le dénoncer dans ce texte, toutes les critiques sont réservées aux syndicats de base, mais surtout pas à l'aréopage de Montreuil. Le bref passage sur le rapport du patronat aux négociations est également très instructif. C'est l'alinéa 491 : « *Le droit à la négociation collective est une conquête issue des mobilisations de 1936. Pour reprendre la main, le patronat s'est appliqué à détricoter ce conquis en inversant la hiérarchie des normes et en nous éloignant des salariés pour nous forcer à négocier à froid des reculs sociaux.* ». Ce serait l'occasion de dénoncer le rituel des NAO et le rôle néfaste des lois Auroux en 1982, dont le but était de circonscrire les grèves sur les salaires à un seul temps dans l'année, afin de finir par les faire disparaître. Car les NAO se font de plus en plus sans rapport de force. Il y avait donc une occasion de dire que les grèves pour les salaires c'est quand les salariés le décident et pas une fois dans l'année. Mais, toute une partie de l'architecture de la CGT et de son mode de fonctionnement est basée sur ce rendez-vous annuel, contribution majeure à l'institutionnalisation des syndicats. Mais ce volet-là ne semble pas inquiéter la direction confédérale, ne dénonçant jamais les lois Auroux et le rôle d'intégration au système des syndicats qu'elles ont joué et jouent encore.

### **La direction confédérale de la CGT, l'agenda et les bases de négociation.**

Les consignes données aux syndicats par le texte se poursuivent avec l'agenda et l'alinéa 513 : « *Pour ne pas être soumis à l'agenda patronal, il nous faut imposer notre agenda revendicatif, dont les priorités sont définies avec les syndiqués et les salariés. Chaque année, l'assemblée générale des syndiqués doit nous permettre de définir les batailles prioritaires que nous voulons mener et les droits que nous voulons arracher, pour être à l'offensive sans attendre que les employeurs définissent leurs thèmes de négociation.* ». C'est presque incroyable de lire ça, sachant que la Confédération suit toujours l'agenda gouvernemental (donc celui du Capital) ; on se souvient que ce fut notamment le cas en 2023 avec une première journée de grève correspondant à l'examen du texte de la casse des retraites à Matignon, puis les autres journées alignées sur les différentes péripéties à l'Assemblée. C'est un peu : « *Faites ce que je dis, pas ce que je fais.* ». Les rédacteurs du texte se moquent du monde.

Les consignes se poursuivent avec la question des formes de négociation. On peut lire, à l'alinéa 526 : « *Il n'est plus acceptable que les négociations aient lieu sur la base du document rédigé par le patronat, que le patronat en assure le secrétariat et la présidence et que cela ait lieu dans ses locaux ! Le paritarisme doit cesser d'assurer la prédominance patronale, sous forme d'un droit de veto, avec en plus des directions générales qui "oublie" qu'elles sont sous gouvernance paritaire.* ». La même remarque peut être faite pour le dialogue social à Matignon ou ailleurs. Le texte de référence est fourni soit directement par le patronat, soit par le gouvernement au service du Capital. Mais l'idée des rédacteurs du texte est de critiquer les pratiques à la base, mais pas au niveau de la direction confédérale. Pourtant, si le congrès confédéral est bien le congrès des syndicats, ce serait on ne peut plus juste, au moment de débattre des orientations de l'organisation pour les trois ans à venir de s'intéresser aux pratiques de la direction en parallèle avec celles des syndicats. D'autre part, sur la question des instances paritaires, il aurait été plus que pertinent d'évoquer ce qu'elles sont devenues dans la fonction publique après le vote de la loi de « transformation de la fonction publique ». Ce sont désormais des coquilles vides où les élus du personnel n'ont plus rien à dire sur les mutations et les promotions des agents. Cela aurait pu introduire une réflexion sur la pertinence de continuer de siéger dans ses instances. Il n'en est rien, ce qui prouve bien que la dénonciation de l'institutionnalisation n'est qu'un slogan vide de sens, non seulement parce que la question n'est pas examinée du point de vue de la direction confédérale, mais également parce que la critique du contenu même des instances est à peine ébauchée et la question du doute sur l'intérêt d'y siéger n'est absolument pas abordée.

### **En conclusion**

La marque de ces morceaux du texte est la défense absolue de la stratégie du « syndicalisme rassemblé ». Cela inclut l'interdiction à peine voilée de critiquer le rôle de l'intersyndicale en 2023, mais cela déborde aussi sur la conception plus générale de la lutte. L'insistance mise à évoquer les différents modes d'action, à expliquer qu'il vaut mieux commencer par une pétition avant de faire grève, au prétexte que ce serait plus rassembleur, vise en réalité à s'attaquer à la grève. S'il est rappelé une fois que la grève est un outil pour gagner, aucune analyse n'est faite des évolutions de la conception de la grève, aucune critique n'est faite des journées d'action isolées, au contraire, elles sont citées comme références. A aucun moment cette vérité d'évidence que sans la grève on ne gagne pas n'est énoncée. Que la grève soit devenue souvent un moment pour souffler, sans idée de gagner quoi que ce soit a beaucoup contribué à la délégitimer. Un syndicat de lutte des classes devrait s'insurger, proposer de retrouver le vrai sens de la grève, et donc la grève durable et non un jour planté au milieu de l'inaction. Il n'en est rien. Au lieu d'inciter à renouer avec la lutte, les rédacteurs du texte ont choisi de nous vanter le mérite de la valse commune avec la CFDT. Le texte est un plaidoyer destiné à valider la ligne politique confédérale d'une part en défendant le syndicalisme rassemblé au moyen d'un bilan déformé et restant à faire, d'autre part en évitant absolument de confronter les pratiques de cette direction. Cet évitement est particulièrement important au moment où le texte est censé critiquer l'institutionnalisation de la CGT en oubliant son aspect majeur qu'est le « dialogue social » avec les représentants du Capital, quels qu'ils soient.

Le Parti Révolutionnaire Communistes exprime son avis, mais ne prend pas part aux décisions souveraines des syndicats de la CGT. **Pour autant, cette partie est selon nous dangereuse. Au lieu de promouvoir la grève, d'affirmer haut et fort que c'est le seul moyen de gagner face au Capital et à ses mandants, elle sème des embûches, dilue la grève au milieu d'autres pratiques ne permettant jamais de gagner. Elle défend mordicus une stratégie intersyndicale qui nous a tant de fois envoyés dans le mur. Elle se refuse à distinguer le syndicalisme de lutte des classes des différentes formes de la collaboration de classe. Enfin la soi-disant critique de l'institutionnalisation n'est qu'un paravent, accompagné d'une critique des pratiques de la base, comme si elles étaient l'unique problème. Dans la situation actuelle, un texte d'un syndicat de lutte des classes devrait réaffirmer la nécessité de la lutte sans merci contre le Capital, promouvoir l'unité des travailleurs et non celle des appareils syndicaux dont la plupart sont des agents de la collaboration de classe, dénoncer l'intégration au système de la CGT, comme les autres syndicats, bref proposer un tout autre chemin que celui suivi par la CGT au moins depuis 1995. Or, il n'en est rien. En conclusion, cette partie du texte, comme tout le reste, est inamendable.**

Pourtant, les réactions que suscite ce texte développant l'idée d'une CGT ne vivant que pour elle-même, et, quelque part, pour préserver les sinécures de ses cadres, sont peu nombreuses. L'orientation délétère proposée par ce document d'orientation inquiète vraiment le Parti Révolutionnaire Communistes, attaché à l'existence d'un syndicalisme de lutte des classes. Cette bataille il faut la mener et ne pas laisser les mains libres à la direction confédérale. Il serait temps de réagir plus nombreux, en tout cas pour celles et ceux ne validant pas la conversion définitive de la CGT à la collaboration de classe ! Les syndicats de base, les syndiqués doivent se réapproprier l'organisation syndicale dont ils ont besoin afin qu'elle revienne sur les rails des principes fondamentaux sur lesquels elle s'est construite : un syndicalisme de lutte de classe anticapitaliste.

[© Copyright](#)